



COMMUNE DE WASNES AU BAC

Informations municipales

TRAVAUX *Quoi de neuf*

Depuis le printemps quelques travaux d'entretien ont été réalisés dans notre commune :

Au niveau de la halle, des parois en bois ont remplacé les rideaux abîmés par le vent



La façade du cimetière a été nettoyée et repeinte



La signalisation des bornes « incendie » a été mise en conformité avec le règlement « sécurité incendie »



Le local « Buvette » et la table de ping-pong ont retrouvé un peu de fraîcheur avec une peinture qui s'harmonise avec la salle.

Nous sommes heureux de constater que les enfants et les jeunes se sont réappropriés cet espace de jeux.

Pour ces travaux réalisés, nous tenons à remercier les membres du conseil municipal et les bénévoles.

Notre salle communale, située à l'entrée du terrain de sport, a subi une rénovation **Énergétique** extérieure grâce à l'aide financière de l'Etat, du Département et de la CAPH.



Les
brèves
de
Gustine



Info n°6

30/09/2021



VILLAGE PROPRE

L'entretien des caniveaux et devantures des habitations doit être assuré par le riverain le long de sa propriété.

Toujours sur le même thème de la propreté de notre village, des poubelles de ville ont été installées aux endroits stratégiques de notre commune. N'hésitez surtout pas à les utiliser. Sont bien entendu à proscrire les déchets ménagers et les mégots de cigarettes incandescentes.

ASSOCIATION

Vous en avez assez de courir ou de faire du vélo seul ?

Pourquoi ne pas vous regrouper au sein d'une association ? Nombreux d'entre vous peuvent être intéressés...

Lancez vous en créant une association qu'elle soit pour le vélo, la randonnée pédestre, le jogging ou encore la gym...



DECHETS VERTS La collecte va se terminer en fin de ce mois d'octobre !



URBANISME

Le PLUI [Plan Local d'Urbanisme Intercommunal] adopté et mis en application depuis février 2021, subit une modification simplifiée pour corriger les erreurs matérielles mineures [petites erreurs d'écriture % pour degré, une hauteur de plaque 25 cm au lieu de 15 cm....etc] Le dossier de consultation est déposé en mairie jusqu'au 6/10, pour notre commune il n'y a aucune modification.

IMPOTS FONCIERS

Commune : WASHES-AU-BAC (645), NORD (59)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communale	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	34,04 %	0,347 %	%	0,315 %	%	0,251 %	
Taux 2021	34,04 %	0,639 %	%	0,282 %	15,82 %	0,284 %	
Adresses	636	636		636	636	636	
Cotisations	216	4		2	99	2	

Vous avez reçu ou allez recevoir votre feuille d'imposition foncière.....

Cette année apparait une taxe d'enlèvement d'ordures ménagères [TEOM] votée en conseil communautaire basée sur la valeur locative de votre propriété bâtie : règle de calcul imposée par l'Etat,

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, l'Etat a décidé de compenser la perte pour les communes : la part départementale (19,29%) de l'imposition foncière bâtie est additionnée à la part communale (14,75%) pour être reversée aux communes (total cumulé 34,04%).

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

Depuis quelques jours, l'APE récolte les cartouches d'encre d'imprimante usagées.

Vous pouvez les aider dans leur projet en venant en mairie aux heures d'ouvertures afin de les déposer dans la boîte prévue à cette effet.

